DESCRIPTION

Abri voyageurs en saillie avec toiture haubanée.

CARACTÉRISTIQUES

Base

En béton. Platines d'ancrage en acier galvanisé.
Les tiges d'ancrage dans le massif béton sont à installer par le client.

Sols

Non fournis.

Structure

Principale et auxiliaire en profilés, tubes et tôles en acier galvanisé.

Bardages

Vitrage feuilleté de sécurité avec une bande sérigraphiée dégradée

Toiture

En tubes galvanisés laqués, tôle profilé galvanisée laquée, polycarbonate compact et tôle perforée galvanisée laquée.
Haubans de support de la couverture en acier galvanisé S-235-JR.

Marquages

Vitrages de l'abri voyageurs, vitrine d'informations et planimètre MUPI avec une bande sérigraphiée dégradée.
D'autres types de marquage peuvent être offerts si le client en fait la demande expresse.

Planimètre « MUPI »

Panneau rétro-éclairé standard de 2m².
Soit intégré dans le côté gauche de l'abri voyageurs (type A) soit indépendant de l'abri voyageurs (type B).
Son installation implique une installation électrique et du génie civil adapté.

Couleurs standards

Structure : peinture polymère RAL 9006
La peinture polymère est effectuée dans une installation automatique avec dégraissage phosphatant, lavage, séchage et peinture en poudre de polyester polymérisée dans un four à 200 ºC.

EQUIPEMENTS

Un banc et un banc assis-debout intégré à la structure en tôle d'acier galvanisé peint (couleur RAL 9007).

ELECTRICITE

Nécessité de fournir de l'électricité pour l'alimentation du planimètre.

ASSEMBLAGE

Le client réalise les fondations en béton selon les plans fournis par Primur : elles doivent être horizontales et planes. Des tiges filetées d'ancrage à fixer dans le béton sont fournies par Primur.
Les montants sont fixés sur les tiges filetées des fondations.

UTILISATION ET MAINTENANCE

Lors de l'installation, fourniture du manuel d'instructions d'utilisation, d'entretien et de performance environnementale.

Avant d'utiliser cet équipement, veuillez consulter ces instructions.

Garder toujours ce manuel sous la main et suivre ces instructions pour pouvoir faire valoir les droits de garantie et préserver la valeur de l'équipement.

Effectué	28/08/2008	H.M.
Vérifié	28/08/2008	H.M.
Il remplace :	11/07/2008	
FT standard :		Rév.: 0